



# Déclarations et Discours

N° 80/31

## L'INFORMATION NATIONALE DANS LE CONTEXTE MONDIAL

Allocution de M. Pierre Juneau, sous-ministre, ministère des Communications, dans le cadre du programme d'études sur la gestion des ressources informationnelles de l'Université Harvard, Cambridge, Massachusetts, É.-U., le 11 novembre 1980

...Il y aura bientôt cinq ans que Marc Porat nous avait signalé que, sous une forme ou une autre, plus de la moitié de la population active des États-Unis se consacrait à l'information. Depuis, les autres pays ont rapidement fait leur compte pour en arriver à la même conclusion ou peu s'en faut: la nature du travail a subi un changement fondamental dans le monde industrialisé, si l'on peut encore l'appeler ainsi.

Ce passage de notre monde à l'économie de l'information en modifie intrinsèquement les structures, que l'on parle de l'organisation de nos transports et de nos télécommunications, de la conduite de nos affaires, de nos méthodes de gouverner, de la circulation monétaire, des modes de production, de la manière d'occuper nos loisirs et, nous en avons aujourd'hui ici un exemple, de la façon dont les gens sont informés.

Les retombées de cette mutation sont déconcertantes. Nos économistes n'ont pas encore réussi à définir clairement ce qu'il faut entendre par "information", ni à déterminer comment elle se comporte ou encore, comment on pourrait la mesurer, l'évaluer et la taxer. Les politologues ne sont pas d'accord sur son rôle et, bien que les choses aillent en s'améliorant à cet égard, les débats internationaux dont elle fait l'objet restent marqués, voire dominés, par des déclarations fracassantes, des sursimplifications, la confusion des mythes et de la réalité. Alors qu'ils avaient vu leurs empires faire fi des frontières nationales du fait de l'accroissement des vitesses et des capacités, nos magnats industriels sont maintenant aux prises avec une restructuration douloureuse de leurs hiérarchies que rend inévitable l'ère de l'information.

Ces changements influent forcément sur les relations Canada-États-Unis, du simple fait que chacun de nos pays est le partenaire commercial et l'investisseur étranger le plus important de l'autre. L'extraordinaire complexité de nos communications mutuelles, les plus avancées, et de loin, qui existent entre deux pays, consolide les liens sociaux et culturels qui se sont solidement établis entre nous. Elles marient si étroitement nos économies que toute évolution significative de l'une rejaille immédiatement sur le marché boursier de l'autre. Idées, concepts, méthodes et techniques ne connaissent pas entre nous de frontière. Dirigeants, célébrités, universitaires et intellectuels canadiens et américains semblent sortis des mêmes moules.

### Convictions communes

Cette symbiose poussée s'accompagne d'un certain nombre de convictions fondamentales qui nous sont communes. Nous, Canadiens, estimons au moins aussi fermement que vous, Américains, que la liberté d'expression est l'un de nos droits fondamentaux. Nous ne tolérons pas plus que vous la censure ou toute autre forme d'atteinte gouvernementale à la liberté d'expression des média ou de l'art. Si les Canadiens soupçonnaient le moins du monde que leur gouvernement cherche à exercer des pressions sur

Radio-Canada afin d'orienter les émissions de cette société d'État, en particulier en matière d'informations ou d'affaires publiques, cela déclencherait immédiatement chez nous un véritable tollé. Au Canada comme aux États-Unis, la réputation d'un journal repose sur son indépendance.

Comme vous, nous croyons au droit à l'égalité des chances, à la liberté pour chacun de façonner sa prospérité par son travail, son talent, son intelligence. Soucieux d'assurer à tous cette liberté de progrès économique qui permet la croissance des petites entreprises, les États-Unis se sont dotés d'une loi antitrust et le Canada d'une loi anti-coalitions. Nos deux pays estiment que les minorités, les défavorisés, les femmes, ont droit à une considération spéciale leur garantissant l'égalité des chances.

Comme vous, nous refusons la terreur et la misère. Nous reconnaissons le droit au libre choix de son travail et à l'échec, sans quoi il n'y aurait ni liberté d'expression ni égalité des chances.

Comme vous, nous attendons de nos gouvernements qu'ils nous assurent ces droits et libertés. Bien que les modes d'action de nos gouvernements puissent différer — par exemple, le Canada ne recourt pas au ramassage scolaire pour égaliser les chances des minorités et les États-Unis n'ont pas jugé utile de bilinguifier leur fonction publique —, nous savons les uns comme les autres que les droits et libertés correspondants ne doivent leur survivance qu'à l'intervention de nos gouvernements.

Si, constamment soutenues par des gouvernements vigilants, ces libertés ont été à la base de notre prospérité, peut-être leur extension à l'échelle mondiale permettrait-elle d'assurer la prospérité d'autres pays. Eu égard aux nations, la liberté d'expression veut dire liberté d'œuvrer au développement d'une culture nationale, et égalité des chances pourrait signifier le droit pour tout pays de prospérer sans être économiquement agressé par un autre. Toute action gouvernementale visant à la protection de ces droits nationaux n'est ni plus scandaleuse, ni moins souhaitable, ni moins juste que toute mesure interne destinée à protéger la petite entreprise ou les minorités contre l'intolérance qui parfois sévit sur le marché. Nous avons tous intérêt à la prospérité de nos partenaires économiques.

#### Liberté d'accès à l'information

Les différences qui se peuvent observer entre les conceptions américaines et canadiennes en matière de politique de l'information tiennent essentiellement aux différences circonstanciées dont s'accompagne notre poursuite d'un idéal commun. C'est que la liberté d'accès à l'information a revêtu un sens très différent au Canada et aux États-Unis. Nous, Canadiens, tenons pour acquis notre droit de regarder à la télévision des émissions américaines, de voir des films américains, de lire des revues, des journaux et des livres américains et, dans une mesure moindre, bien que ce soit au moins aussi important, de consulter des banques de données américaines.

Tout étranger visitant le Canada n'a qu'à allumer le téléviseur de sa chambre d'hôtel ou faire un saut au kiosque à journaux pour constater que ce principe de la liberté d'accès est totalement respecté. La diversité des matériaux et documents étrangers accessibles chez nous est proprement renversante. La télédistribution québécoise dispose ainsi depuis quelque temps d'une sélection quotidienne d'émissions en pro-

---

venance des trois chaînes de télévision de la France, programmation qui va bientôt atteindre la totalité du Canada par l'intermédiaire du satellite *Anik B*. Cette liberté de choix, les Canadiens n'hésitent pas à en payer le prix. L'an dernier, par exemple, ils ont consacré entre \$70 et \$80 millions à l'importation d'émissions télévisuelles américaines.

Pour nous en tenir à ce domaine névralgique, il faut bien voir que cette "libéralité" a des conséquences doublement inquiétantes. Le prix des productions canadiennes aptes à rivaliser avec une gamme toujours vaste d'émissions étrangères a atteint un niveau si élevé, que les téléspectateurs canadiens voient à toutes fins utiles leurs possibilités de choix en matière d'émissions canadiennes se rétrécir comme une peau de chagrin. Pourtant, l'action du gouvernement ne vise pas en ce domaine à bloquer aveuglément les importations. Elle a pour but premier de stimuler une production canadienne à la fois concurrentielle et attrayante et d'offrir ainsi aux Canadiens, voire aux Américains, de meilleures possibilités de choix. Bien sûr, un certain contingentement existe sous la forme d'exigences quant à la teneur canadienne des programmes, mais c'est la volonté de susciter un dynamisme créateur, et non le protectionnisme, qui caractérise nos orientations.

#### Le rôle du gouvernement

Le maintien d'une économie canadienne saine a depuis toujours été l'un de nos soucis, du fait à la fois de notre immensité, de la répartition de notre population sur une mince bande longeant notre frontière commune et du dynamisme sans égal du plus grand bloc économique du monde que vous constituez. Dès avant la Confédération, les Canadiens ont attendu de leur gouvernement qu'il favorise activement la croissance économique de leur pays. Qu'il s'agisse du chemin de fer qui a ouvert la voie à la Confédération, de l'établissement du réseau radio ou télévisuel transcanadien qui a permis notre épanouissement culturel, ou de la création d'un système national de satellite qui permettra l'ouverture du Canada sur le Nord, le rôle du gouvernement a toujours été estimé essentiel. Bien loin d'instaurer des monopoles d'État, les actions de l'État ont ouvert le pays au secteur privé. C'est ainsi qu'aujourd'hui, une douzaine de lignes privées courent le long du chemin de fer national; une douzaine de compagnies aériennes privées accompagnent Air Canada; les antennes de Radio-Canada se partagent les ondes avec celles de plusieurs réseaux privés et d'une myriade de stations privées.

Le Canada n'est pas unique à cet égard. Il en est de même en Angleterre, au Japon, en Italie, en France, et de plus en plus partout ailleurs, en particulier en ce qui concerne les activités d'information. Bien loin d'être considérées comme une intrusion perverse et non démocratique portant tort à la liberté de parole et à la libre entreprise dans ces pays, les interventions gouvernementales y sont vues comme un moyen rentable, efficace et démocratique de protéger ces libertés tout en assurant la survie de l'information nationale dans le nouveau contexte mondial.

Il est important que ceux qui font ou influencent les choix d'ordre politique retournent aux principes essentiels lorsqu'ils sont confrontés à des réalités changeantes. Jamais, depuis la révolution industrielle, nos économies n'avaient eu à faire face à des changements structuraux de cette ampleur. A l'ère industrielle, la main-d'oeuvre banale était le nombre; l'information étant le privilège des élites, des universités, des

---

Églises et l'instrument des dirigeants. L'information était une denrée rare qui assurait la dominance de certains groupes, peu nombreux. De nos jours, l'information circule plus librement vers la base: elle s'écoule des dossiers gouvernementaux en vertu des lois qui permettent aux citoyens d'y avoir accès; elle est arrachée aux industries et aux conseils d'administration au nom de la divulgation et elle est diffusée par le truchement des média. Au fur et à mesure qu'elle descend l'échelle sociale, de puissance l'information devient richesse. Nous venons d'entrer dans un âge nouveau, une économie nouvelle, dont les règles ne sont pas encore définies, les réalités encore indéterminées.

**Caractère  
unitaire de  
l'information**

L'un des traits de l'âge de l'information qui le distingue le plus de l'ère industrielle est le caractère pluridimensionnel de l'information. Lorsque du bois devenait une table, ça n'était pas autre chose, et nul ne l'aurait prise pour un seau à charbon, un canon ou une bouteille d'encre. Plus nous avançons par contre dans l'âge de l'information, plus s'efface la distinction entre les vieilles réalités, plus elles semblent ne faire qu'un. Données et média empruntent les mêmes satellites; câbles et fibres se partagent les mêmes rubans; vidéodisques et microplaquettes se déposent sur les mêmes écrans des mêmes terminaux. Les pièces de théâtre deviennent des films qui deviennent des livres, des comédies musicales et des disques, quelquefois avec bonheur, chacune de ces transformations s'accompagnant d'une richesse nouvelle. Ces diverses mutations peuvent cheminer par l'intermédiaire d'un câble ou d'un satellite, se présenter à nous sous la forme d'un vidéodisque, s'étaler dans les pages d'une revue, pétiller au fond d'une micro-mémoire ou surgir d'un ordinateur domestique.

Cette prise de conscience du caractère unitaire de l'information s'est traduite au cours des années 60 par une accélération des fusions permettant à diverses entreprises du secteur de la communication de constituer de nouvelles alliances. A l'échelle gouvernementale, elle s'est concrétisée par la rationalisation et la restructuration des fonctions de l'Administration. Les États-Unis ont chargé l'*Office of Telecommunications Policy* et ses successeurs de s'occuper de ce phénomène. Au Canada, l'expertise acquise aux ministères de la Défense et des Transports s'épanouit maintenant au ministère des Communications qui a été créé en 1969 avec mission d'élaborer la politique canadienne en matière de transmission de l'information, puis, très vite, de télématique et, tout récemment, d'art et de culture. Lors d'une rencontre avec la communauté artistique canadienne, mon ministre a expliqué comme suit les raisons qui ont poussé le Gouvernement à confier à un seul ministère la responsabilité des télécommunications et du développement culturel:

"Cela devrait nous permettre de veiller à ce que notre politique des télécommunications tienne pleinement compte de la teneur et des incidences culturelles de la technologie des télécommunications. Nous devrions pouvoir en même temps mieux sensibiliser le milieu culturel à l'importance et à la rapidité de l'évolution technologique dans ce même domaine."

**Information  
implique  
emploi**

Deuxième réalité de l'âge de l'information: l'emploi. Si 50 pour cent de la population est déjà ou sera bientôt occupée par l'information, le développement économique et même la survie des nations dépendent du bon état de ce secteur. Si les flux transfrontières des données sont unidirectionnels à l'accès et limitent indûment les possibilités

---

d'expression, l'économie mondiale pourrait en souffrir beaucoup. Ce n'est pas pour rien que les sociétés pétrolières importantes s'orientent à toute vitesse vers l'information: selon certaines prévisions, les revenus que celle-ci leur procurera pourraient dépasser ceux d'origine énergétique.

Les soucis causés à l'échelle des pays par les flux transfrontières des données, qui avaient d'abord eu pour objet la protection de la vie privée, se déplacent maintenant vers la souveraineté, avant de s'adresser sans doute à l'emploi. C'est du moins l'ordre dans lequel ces préoccupations se sont manifestées au Canada. Je crois que les orientations canadiennes se révéleront positives. Je remarque que les sociétés canadiennes de service et de conseil en informatique sont d'une compétitivité fort efficace aux États-Unis et que les hommes d'affaires, universitaires et chercheurs canadiens exigent un accès à la meilleure information disponible et voudront pouvoir aller la chercher sur le marché mondial. Il serait cependant pure naïveté de notre part, lors de la formulation de nos programmes, de négliger le fait que la permanence de la survie de notre société et de notre économie en tant que réalités distinctes dépend entièrement du maintien de capacités canadiennes dynamiques en matière de traitement et de gestion des données.

**Maintenir  
l'intégrité de  
l'information**

Ce souci nous conduit à une troisième réalité de l'ère nouvelle de l'information. Cette dernière devient très vite l'une des composantes essentielles de l'infrastructure fondamentale de notre pays et nous avons le devoir d'en maintenir l'intégrité et la viabilité. Comme aux États-Unis, le système canadien de télécommunication est fait d'une série de monopoles réglementés bénéficiant d'un taux de rentabilité garanti leur permettant d'attirer les fonds nécessaires à leur modernisation et à leur croissance. Mais le maintien de leur efficacité semble exiger que l'on explore les avantages d'ouvrir certains aspects de ce domaine à la concurrence. La densité démographique canadienne étant très différente de ce qu'elle est aux États-Unis, nos compagnies téléphoniques sont un peu plus chères que les vôtres pour les interurbains et un peu moins chères pour les communications locales, nos deux pays ayant mis au point un mécanisme équitable de partage pour les communications transfrontières. L'émergence de la concurrence que vont faire aux télécommunicateurs des États-Unis les satellites dotés de composantes téléphoniques pourrait bien remettre ces accords en question. Si l'importante proportion de l'industrie canadienne appartenant à vos nationaux se voyait autorisée à communiquer avec les maisons mères américaines uniquement par vos satellites, cela se répercuterait indubitablement sur la rentabilité du système canadien de télécommunication et nous serions obligés d'en tenir compte dans l'établissement de nos lignes de conduite.

Les organismes de réglementation canadiens ont récemment décidé de permettre le branchement de terminaux sur les lignes téléphoniques. Les compagnies de téléphone pourront bien entendu se mettre sur les rangs pour la vente ou la location de ces terminaux et nous espérons que cette mesure stimulera l'innovation et favorisera les rapports coût/rendement. La fabrication des terminaux a déjà créé de nombreux emplois au Canada, bien que nous ayons eu à en importer un grand nombre des États-Unis. Si, par contre, la déréglementation favorise surtout l'industrie américaine dont les séries sont bien plus importantes et les économies d'échelle bien plus grandes que celles des sociétés canadiennes, alors les économies ainsi réalisées aux dépens des

---

télécommunicateurs canadiens l'auront été pour rien.

Fort heureusement, nos fabricants de produits électroniques apprennent à vendre sur le marché américain et sont capables de concurrencer leurs homologues de chez vous en matière de prix, de conception, de maintenance et d'efficacité, en même temps que notre gouvernement encourage cette orientation vers la concurrence mondiale, loin du protectionnisme. C'est ainsi qu'au ministère des Communications, les chercheurs travaillant sur l'imagerie électronique ont réalisé dans la technologie du télétext et du vidéotex des progrès conceptuels remarquables qui ont abouti au Télidon, procédé qui pourrait hâter la naissance du marché de l'information et aider le Canada à conserver sa place de meneur en matière d'infrastructure des télécommunications. En association avec le secteur privé, notre gouvernement s'est attaqué aux phases initiales de cette réalisation, mais cède de plus en plus les rênes en la matière au privé avant de s'en retirer dès que se sera concrétisé le soutien attendu du marché lui-même.

#### Nouvelle dimension de la culture

Quatrième réalité, la dimension nouvelle que l'âge de l'information donne aux cultures nationales — ces incarnations informationnelles faites de contenu plus que de contenant, de produits plus que de services, de sentiment plus que de raison. De tout temps, les oeuvres culturelles ont eu un écho surtout national et seules les plus brillantes ont traversé l'espace et le temps. La technologie de l'information crée des marchés mondiaux pour les livres, les disques, les films, les émissions télévisuelles, les revues et même les journaux. Bénéficiant d'un immense marché intérieur, les producteurs américains ont été les premiers à tirer parti des économies d'échelle importantes qui sont une des caractéristiques des média et qui aboutissent à la création d'une culture globale qui enrichit souvent, défie toujours et menace parfois économiquement la survie des cultures à l'échelle mondiale. En elle, les nations craignent de perdre leur liberté d'expression et de se voir réduites à la portion congrue sur le marché des biens culturels.

La réponse à ce problème est la compétitivité mondiale, une production d'une qualité mondiale destinée au marché mondial. Le groupe musical suédois Abba a su se trouver un créneau parmi les grands du disque, mais a dû enregistrer ses chansons en anglais pour le faire; les livres de l'éditeur canadien Harlequin dominent le marché mondial du roman sentimental, mais la plupart de ses auteurs sont des Anglais et peu, s'il en est, parlent du Canada. La société germano-hollandaise Polygram devient l'un des chefs de file mondiaux de la distribution des disques. Il est possible que se dessine une nouvelle culture mondiale au fur et à mesure que les nations apprendront à plaire à l'échelle globale.

Cependant, même si chaque pays du monde s'attribuait sa juste part du commerce culturel, produisait son contingent de "perce-marché", le problème des progrès culturels régionaux et nationaux n'en deviendrait que plus grave et plus pressant, de même que le besoin d'une plus grande diversité. De la même manière qu'ils le font actuellement pour les arts, les gouvernements savent qu'il leur faut trouver des moyens de promouvoir la production des média nationaux et régionaux, afin d'assurer la diversité et le maintien du dialogue national, d'accroître les auditoires, de soutenir les talents, les idées et les thèmes nouveaux. Cette préoccupation est aussi vive aux États-Unis qu'ailleurs dans le monde, comme en témoigne l'extrait ci-après d'un docu-

ment de la *National Telecommunications and Information Administration*, intitulé "Les principes directeurs de la politique des États-Unis en matière d'information". "La politique des États-Unis a pour objet de favoriser la diversité en ce qui a trait aux sources et à la teneur de l'information, étant acquis que cette double diversité aura pour conséquence la multiplicité des idées."

Préoccupation  
à l'échelle  
mondiale

Cinquième réalité, enfin, de cet âge de l'information, la profondeur des préoccupations qu'il suscite parmi les nations de toutes tailles et de toutes philosophies, accompagnée de la nécessité de maintenir le dialogue face aux tentatives de polarisation de l'opinion vers un extrême ou un autre. Petits ou grands, tous les pays savent maintenant que l'information est la nouvelle richesse dont la croissance et les transferts sont soumis à des règles toutes nouvelles et dont l'exploitation donne le départ à une ruée vers l'or impitoyable.

De nombreux pays en développement tentent de rassembler leurs soucis et leurs aspirations sous le chapiteau d'un "nouvel ordre mondial de l'information et des communications", formule qui nous devient chaque jour plus familière. Le nouvel ordre serait intimement lié au "nouvel ordre économique international". Certains commentateurs occidentaux y ont vu une tentative des pays socialistes et des pays non industrialisés à régimes autoritaires de légitimer la maîtrise gouvernementale des messages véhiculés par les média. Cette réaction n'est pas sans fondement, mais la réalité est peut-être plus complexe que cela. Il y a de toute évidence des choses que les gouvernements ne doivent pas faire, comme empêcher la liberté de la presse. Il y a par contre d'autres choses que les gouvernements estiment devoir faire pour aider leurs citoyens à prospérer et à se sentir libres.

Comme nous le savons tous, l'UNESCO s'est employé à lancer et à diriger un mouvement en faveur d'un "nouvel ordre mondial de l'information et des communications". La Conférence générale de l'UNESCO qui vient de se tenir à Belgrade a exprimé l'opinion que le rapport de la Commission MacBride était "une contribution de grande valeur à l'étude des problèmes d'information et de communication". La Conférence a également donné le coup d'envoi à un programme international ambitieux pour le développement des communications. Les États-Unis et le Canada ont été élus parmi les 35 États membres du conseil intergouvernemental qui coordonnera les travaux afférents.

Bien que ni les gouvernements ni les secteurs privés des États-Unis et du Canada ne soient sans doute d'accord avec toutes les réflexions et recommandations du rapport MacBride, c'est un honneur pour les membres américains et canadiens du conseil que tant de conceptions occidentales aient pu être exprimées aussi clairement et fortement. Le délégué soviétique a dû refuser de souscrire à la recommandation prônant "l'abolition de la censure ou du contrôle arbitraire de l'information". De même la proposition préconisant la délivrance aux journalistes étrangers d'une carte d'identité qui les protégerait dans l'exercice de leurs fonctions a été rejetée, un certain nombre de membres soupçonnant secrètement que bien loin de faciliter les activités des journalistes, tout système d'enregistrement ne serve qu'à les maintenir en tutelle.

Bien que modestes, ces résultats indiquent que nos efforts pour la défense des prin-

cipes essentiels auxquels nous croyons n'ont pas été vains et que nous devons continuer de participer activement à ces programmes. Il est de toute évidence de notre propre intérêt de soutenir toute action visant à aider les pays en développement à combler leurs retards en matière de communication.

La constitution ordonnée d'un marché global de l'information dynamique et sain est essentielle à notre prospérité future. Si vraiment nous croyons que la liberté d'expression et le droit à l'égalité des chances ont assuré notre prospérité, permettons à ce droit et cette liberté de jouer pleinement leur rôle à l'échelle mondiale.